

Flux de capitaux privés intrarégionaux en Afrique orientale et australe :

*Résultats du Mozambique, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie,
de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe*

Lynne Thomas et Jonathan Leape

**Centre de recherche sur l'économie et les finances de l'Afrique australe (CREFSA)
London School of Economics**

Nils Bhinda et Matthew Martin

Development Finance International

Et les équipes nationales dirigées par :

Esmeralda Fernandes au Mozambique

Denny Kalyalya en Zambie

Louis Kasekende en Ouganda

Edward Mashiringwani au Zimbabwe

Rosalind Mowatt et Themba Zulu en Afrique du Sud

Peter Noni et Emmanuel Ole-Naiko en Tanzanie

Août 2000

(formatage revu pour la publication sur Internet en juin 2003)

Remerciements

Le présent document résume les résultats d'une étude et d'un projet de renforcement des capacités réalisés avec les fonctionnaires de six pays d'Afrique orientale et australe en 1998 et 1999. Nous tenons à remercier tous les participants à ce projet (voir l'Annexe) sans l'engagement desquels ce projet n'aurait pu avoir lieu. Nous sommes également reconnaissants aux experts régionaux et internationaux qui ont participé aux deux ateliers du projet, à Pretoria en 1998 et à Harare en 1999, en particulier Robert Heath et Peter Parsons du FMI, Hendrie Scheun de la Banque de Namibie et Stefaans Walters de la Banque centrale (*Reserve Bank*) d'Afrique du Sud qui nous ont apporté leurs précieux conseils tout au long de ce projet. Roger de Boeck (Banque nationale de Belgique), Basant Roi (Banque de l'Île Maurice), S. Dindoyal (Commission de bourse de l'Île Maurice), Ehren Meroro (Banque de Namibie) et Pawel Michalik (Banque de Pologne) ont également fait bénéficier les ateliers de leur expertise. Enfin, nous voudrions remercier Kathy Wormald et Wendy Foulds pour leur excellent soutien administratif et le Dr Jens Reinke du CREFSA qui a également participé aux études pour ce projet.

Nous remercions les donateurs internationaux suivants pour le financement de ce projet et leur intérêt constant pour notre travail dans ce domaine : le ministère royal des Affaires étrangères du Danemark ; l'agence suédoise de Coopération internationale pour le Développement ; le secrétariat d'État suisse aux Affaires économiques ; et le ministère britannique du Développement international (*Department for International Development*).

Jonathan Leape est le directeur du Centre de recherche sur l'économie et les finances de l'Afrique australe à la London School of Economics et Lynne Thomas y travaille comme chargée de recherches. Matthew Martin est le directeur de Development Finance International et Nils Bhinda y est responsable de programme.

Centre de recherche sur l'économie et les finances de l'Afrique australe
London School of Economics, Houghton Street, Londres WC2A 2AE, Royaume-Uni
Tél. : +44 (0)20 7955 7280 Télécopie : +44 (0)20 7955 6954 E-mail : crefsa@lse.ac.uk
Site web : www.lse.ac.uk/depts/crefsa

Development Finance International
4th Floor Lector Court, 151-3 Farringdon Road, Londres EC1R 3AF, Royaume-Uni
Tél. : +44 (0)20 7278 0022 Télécopie : +44 (0)20 7278 8622 E-mail : dri@dri.org.uk
Site web : www.dri.org.uk

Flux de capitaux privés intrarégionaux en Afrique orientale et australe

Introduction

Le contrôle et l'analyse des flux de capitaux privés en Afrique ont fait l'objet d'une attention croissante ces dernières années, en partie en raison de l'érosion des systèmes de contrôle précédents qui a suivi la libéralisation partielle des contrôles de capitaux. Mais surtout, cela témoigne de la reconnaissance de l'importance croissante de données opportunes et exactes sur la balance des paiements pour alimenter une gamme étendue de processus de définition des politiques. Les flux de capitaux privés en Afrique ont augmenté de manière substantielle depuis les années 1990, avec des conséquences inévitables sur la politique macroéconomique (voir, par exemple, Bhinda *et al.*, 1999). En outre, avec la libéralisation des économies, les opportunités d'investissements intrarégionaux se sont développées – la promotion des investissements transfrontaliers au sein de la région est considérée comme un élément important des initiatives en faveur de l'intégration, comme la zone de libre échange de la communauté pour le développement de l'Afrique australe (*SADC Free Trade Area*), le COMESA (marché commun pour l'Afrique orientale et australe) et l'initiative transfrontalière (*Cross-Border Initiative*). En fait, les données existantes sur les accords d'investissement provenant des agences de promotion des investissements dans la région suggèrent que les investissements régionaux peuvent être une source significative de capitaux pour de nombreux pays de l'Afrique orientale et australe.

Il est clair, toutefois, que la seule libéralisation du commerce et du contrôle des changes ne suffit pas à encourager une augmentation des niveaux de flux de capitaux transfrontaliers en Afrique. Des politiques au niveau macroéconomique et microéconomique sont nécessaires afin de créer un contexte incitatif pour les investissements privés. Comprendre et répondre aux facteurs influant sur les décisions d'investissement sera donc crucial si les initiatives en faveur de l'intégration doivent réussir à encourager une augmentation des niveaux de flux de capitaux transfrontaliers. Pour cette raison, des analyses régulières des opinions des investisseurs sur les facteurs qui encouragent les investissements et les facteurs qui leur font barrière peuvent constituer une donnée importante dans le processus des politiques. Mais, pour bien comprendre les éléments déterminants des flux de capitaux étrangers – et d'autres formes de flux financiers - il est nécessaire également de mettre en place des systèmes adéquats de collecte, compilation et diffusion de statistiques relatives aux mouvements de capitaux. Comprendre l'ampleur et la nature des flux de capitaux existants est la première étape du développement d'un cadre politique visant à encourager les investissements et à gérer l'impact des flux sur l'économie intérieure.

Le présent document présente les résultats d'une étude et d'un projet de renforcement des capacités menés conjointement sur les flux de capitaux privés intrarégionaux en Afrique orientale et australe. Le projet a été coordonné par Development Finance International et le Centre de recherche sur l'économie et les finances de l'Afrique australe (CREFSA) et a rassemblé des équipes de fonctionnaires des banques centrales, des agences de promotion des investissements, des bourses et des registres des sociétés au Mozambique, en Afrique du Sud, en Tanzanie, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe. Les objectifs visaient à une meilleure compréhension de la dimension et des éléments déterminants des flux de capitaux intrarégionaux et au développement de la capacité de contrôle des balances des paiements dans la région. Le projet a généré de nouvelles données sur la composition des

flux de capitaux régionaux et sur les facteurs influant sur les décisions d'investissement. Ces données ont été analysées par les équipes nationales et les résultats des enquêtes et des méthodologies ont été diffusés dans les enquêtes des six pays. Ce document résume les résultats des recherches de chaque pays participant et élabore des recommandations méthodologiques et institutionnelles pour l'amélioration du contrôle des flux de capitaux privés en Afrique orientale et australe. Le CREFSA et DFI participent à des projets de suivi établis à partir des conclusions et des recommandations de ce projet, qui sont décrites dans la dernière partie du présent document.

Méthodologie

Une enquête pilote sur les sociétés ayant des actifs et des dettes étrangers a constitué le principal outil analytique¹. Des enquêtes supplémentaires auprès des banques, des bureaux de change et des investisseurs institutionnels ont également eu lieu chaque fois que nécessaire pour collecter des données supplémentaires relatives aux flux dans ces établissements financiers. Tout d'abord, ces enquêtes ont porté sur un échantillon de sociétés régionales avec l'intention d'étendre par la suite le pilote à une enquête complète sur les sociétés engagées dans des opérations de comptes en capitaux/financiers. Au cours du projet, les équipes nationales ont étendu leurs échantillons aux investisseurs non régionaux. Ces enquêtes ont été développées pour saisir des données au niveau des sociétés sur l'ampleur et la composition des investissements intrarégionaux. Les données brutes relatives aux enquêtes sur les sociétés ont été entrées dans une feuille de calcul analytique conçue pour produire des statistiques totales sur les investissements directs, les flux en stock et estimés par pays partenaire et par type de flux, c'est-à-dire nouveaux capitaux, bénéfiques réinvestis et prêts entre sociétés à long et court terme. Les définitions utilisées dans chaque enquête ont suivi, chaque fois que possible, les recommandations du Manuel de la balance des paiements du FMI (*Balance of Payments Manual*), cinquième édition (BPM5).

Une enquête sur les perceptions des investisseurs a été réalisée dans chaque pays, ciblant le même échantillon régional d'investisseurs (et quelques investisseurs internationaux), afin de mieux comprendre les facteurs influant sur les décisions d'investissement régional. Ces enquêtes visaient les directeurs des pays hôtes, à l'exception de l'Afrique du Sud où l'enquête visait les sociétés mères réalisant des investissements régionaux. Il était demandé aux répondants de classer une série de facteurs en fonction de leur impact sur leurs décisions d'investissement. Le questionnaire de l'enquête comportait des sections relatives aux conditions macroéconomiques, aux infrastructures et aux services, à la gouvernance, aux indicateurs financiers, aux caractéristiques du marché du travail et autres facteurs politiques et économiques. Les résultats des enquêtes ont été compilés et analysés à l'aide d'une feuille de calcul modèle.

Les échantillons de sociétés sur lesquelles portaient les enquêtes ont été définis à partir de sources d'informations variées : enregistrements des accords d'investissements auprès des agences de promotion des investissements, enregistrements boursiers, formulaires du contrôle des changes, répertoires de sociétés, rapports des journaux et contacts individuels. Lorsque c'était possible, les échantillons étaient constitués pour être représentatifs de la population en termes de taille des sociétés, de secteur et de source d'investissements, bien que des taux de réponses variables aient créé des difficultés pour conserver un échantillon représentatif (voir ci-dessous).

Les enquêtes ont été réalisées de fin 1998 jusqu'au premier semestre 1999. Les formulaires d'enquête ont été envoyés aux sociétés par télécopie, courrier postal ou remis en mains propres chaque fois que

possible et ont été suivis d'appels téléphoniques et de visites personnelles. Les entretiens en tête-à-tête des enquêtes ont joué un rôle essentiel pour obtenir un taux de réponses raisonnable. Par exemple, les contacts personnels ont permis de résoudre plus facilement les questions et les inquiétudes relatives à la sensibilité des informations. En outre, les entretiens ont donné aux équipes l'opportunité d'explorer plus en détail la motivation des investisseurs, apportant ainsi des informations supplémentaires précieuses pour l'analyse des perceptions des investisseurs. Les entretiens ont été réalisés avec des directeurs et des responsables financiers – il était essentiel de viser les directeurs pour obtenir des opinions informées, en particulier dans le cas de l'enquête sur la perception des investisseurs.

Chaque équipe a analysé les données issues des différentes enquêtes et a produit un rapport sur la base des résultats obtenus à partir des données et de la méthodologie utilisée. Les équipes ont présenté leur rapport au cours d'un atelier où elles ont partagé leur expérience avec les fonctionnaires de huit autres pays d'Afrique. À la suite des débats sur les conclusions et les recommandations du projet, chaque équipe nationale qui participait à l'atelier a développé un plan d'action pour les futures améliorations des données et l'analyse des flux de capitaux.

Équipes nationales

Dans les six pays, plusieurs institutions ont réalisé les enquêtes, dans le but de promouvoir la coopération institutionnelle.

Au Mozambique, le Centre de promotion des investissements (*Centro de Promoção de Investimentos*) a réalisé l'enquête sur les perceptions des investisseurs, tandis que les fonctionnaires de la Banque du Mozambique (*Banco de Moçambique*) mettaient en œuvre l'enquête sur les actifs et les dettes.

En Afrique du Sud, l'enquête a été réalisée par l'Unité de coordination des secteurs financier et des investissements de la SADC (*Finance and Investment Sector Coordinating Unit ; FISCU*), basée au sein du ministère sud-africain des Finances. En Afrique du Sud, les systèmes de contrôle sont bien développés et des enquêtes sur les opérations avec l'étranger sont menées depuis 1956 par la banque centrale d'Afrique du Sud. À l'aide des données fournies par la banque centrale d'Afrique du Sud, l'enquête a porté sur l'analyse de l'ampleur des investissements sud-africains en Afrique orientale et australe. Une nouvelle enquête sur les perceptions des investisseurs a servi à mieux comprendre les opinions des investisseurs sud-africains sur la région.

En Tanzanie, le projet a été réalisé par des fonctionnaires de la Banque de Tanzanie et du Centre d'investissement de Tanzanie (*Tanzania Investment Centre*). Une enquête combinée sur les actifs et les dettes étrangers a eu lieu, assortie d'une enquête supplémentaire sur les établissements bancaires. L'échantillon de sociétés provenait des enregistrements des accords du Centre d'investissement.

L'équipe de l'Ouganda a été formée par la Banque de l'Ouganda et l'Autorité ougandaise pour les investissements (*Uganda Investment Authority*). L'enquête sur les actifs et les dettes a été combinée avec l'enquête sur les perceptions des investisseurs, et ciblait un échantillon constitué à partir des enregistrements de l'Autorité pour les investissements étrangers qui étaient opérationnels ou mis en œuvre. Des enquêtes supplémentaires auprès des banques et des bureaux de change ont également été menées.

En Zambie, l'enquête combinée sur les actifs et les dettes et les perceptions des investisseurs a été

réalisée par le Centre pour les investissements de Zambie (*Zambia Investment Centre*) et la Banque de Zambie, l'échantillon étant en grande partie constitué par les enregistrements des accords. Des enquêtes supplémentaires ont eu lieu auprès des banques et des bureaux de change de cet échantillon. La Banque de Zambie et la bourse de Lusaka ont mis en œuvre une enquête auprès des gestionnaires des fonds et des investisseurs institutionnels.

Au Zimbabwe, les fonctionnaires de la banque centrale (*Reserve Bank*) ont réalisé l'enquête sur les actifs et les dettes sur un échantillon de sociétés fourni par le Centre pour les investissements du Zimbabwe (*Zimbabwe Investment Centre*) et d'après les informations de la bourse du Zimbabwe et d'autres sources, y compris la Zone de traitement des exportations (*Export Processing Zone*). Des enquêtes supplémentaires auprès des établissements bancaires et des bureaux de change ont également eu lieu. Un conseiller du secteur privé a contribué à la mise en œuvre de l'enquête sur les perceptions des investisseurs avec l'aide d'une association commerciale locale.

Résultats des recherches²

Résultats de l'enquête sur les actifs et les dettes étrangers

Ampleur des investissements régionaux

La plupart des enquêtes ont révélé que les investissements régionaux sont faibles, mais en croissance rapide. La croissance récente des investissements intrarégionaux est en partie due à l'expansion de l'industrie sud-africaine dans la région, mais il existe également des signes manifestes d'investissements significatifs venant du Zimbabwe, de l'Île Maurice et, en Afrique orientale, du Kenya.

Il n'est pas étonnant que l'Afrique du Sud, la première économie régionale, ait été identifiée par toutes les enquêtes comme le partenaire régional le plus important en matière d'investissements. C'est le cas tout particulièrement pour le Zimbabwe et le Mozambique, où l'Afrique du Sud est apparue comme la source la plus importante d'investissement régional. Les études de cas en Tanzanie et en Ouganda ont également mis en évidence l'importance et l'influence croissantes des sociétés sud-africaines. Toutefois, il convient de remarquer que les économies plus petites de la région disposent également d'actifs étrangers significatifs en Afrique du Sud – ces flux financiers étant apparemment générés par l'intégration commerciale et financière (voir ci-dessous). Le Tableau 1 présente les données relatives aux actifs et dettes sud-africains vis-à-vis de l'Afrique orientale et australe. Si les stocks d'actifs et de dettes régionaux ne constituent qu'une petite partie du total de l'Afrique du Sud, ils représentent des montants significatifs pour les économies plus petites.

Tableau 1: Actifs et dettes étrangers de l'Afrique du Sud (en millions d'USD, à fin 1997)

	Actifs participatifs directs et indirects ¹			Dettes participatives directes et indirectes		
	<i>Directs</i>	<i>Indirects</i>	<i>Total</i>	<i>Directes</i>	<i>Indirectes</i>	<i>Total</i>
Afrique orientale et australe	670	569	1 239	120	1 368	1 488
Reste de l'Afrique	642	40	682	69	205	271
Reste du monde	26 182	17 741	43 963	18 180	42 970	61 150

Source : Mowatt et Zulu (1999) à partir des données de la banque centrale d'Afrique du Sud, converties en dollars américains

Remarque : 1. Voir le débat sur la couverture des données relatives aux investissements sud-africains dans la région dans la partie du présent document consacrée à la méthodologie.

À l'exception de l'Afrique du Sud, la plupart des enquêtes sur les pays ont porté sur les investissements directs dans leur analyse des dettes régionales. Il ne faut pas oublier que l'étude de l'Afrique du Sud sur les actifs et dettes régionaux reposait sur des données d'enquête exhaustives existantes, alors que dans les autres pays, les études utilisaient des enquêtes pilotes pour tenter de saisir les flux de capitaux transfrontaliers dans l'économie intérieure. Le Zimbabwe excepté, peut-être, ces économies ont en général des systèmes financiers sous-développés et donc les investissements directs sont vraisemblablement la forme la plus importante de flux de capitaux privés entrants.

Il semble qu'il n'existe pas de modèle sectoriel en matière d'investissements directs régionaux. Par exemple, l'équipe du Zimbabwe a découvert que le secteur de la vente au détail était dominant, suivi par le secteur agroalimentaire ; La Tanzanie a mis en évidence l'importance croissante du secteur financier, des sociétés de holding industrielles et du secteur de l'alimentation et des boissons ; et la Tanzanie et l'Ouganda ont tous deux fait ressortir l'importance croissante du secteur des télécommunications. Toutefois, les considérations mentionnées dans la section consacrée méthodologie ci-dessous suggèrent que les répartitions sectorielles identifiées dans les échantillons de l'enquête doivent être traitées avec quelque précaution.

Ainsi que le montre le Tableau 2, les investissements directs régionaux sont financés essentiellement par des participations (nouvelles participations et réserves) par opposition aux dettes sous forme de prêts des actionnaires et entre sociétés et de crédits fournisseurs entre sociétés liées. De la même manière, en Zambie, l'enquête a révélé que le financement par prise de participation est la composante la plus significative du stock total des investissements directs étrangers. En revanche, en Tanzanie et en Ouganda, les enquêtes ont révélé que les sociétés affichant des investissements directs non régionaux étaient davantage tributaires des dettes hors prises de participation pour financer les investissements. Toutefois, la différence entre ces deux types d'investissements directs ne doit pas être surestimée car les différences pratiques quant au risque d'exposition rencontré par la société mère ne sont pas toujours manifestes. D'autres raisons peuvent expliquer les choix des sociétés, à savoir le financement par les dettes ou par les prises de participation, notamment des raisons comme la fiscalité et le traitement du contrôle des changes.

Tableau 2 : Stock des dettes étrangères saisies par l'enquête pilote sur les sociétés quant aux investissements directs des entreprises (à fin 1997, en millions d'USD)

	Mozambique	Tanzanie		Ouganda		Zambie	Zimbabwe
	Régional	Régional	Total	Régional	Total	Total	Régional
Investissements directs	61,1	90,9	262,8	14,0	34,7	186,5	6,8
Participations	45,5	77,9	153,7	12,3	23,7	172,5	4,1
Hors participations	15,6	13,0	109,1	1,7	11,0	14,0	2,7
Investissements de portefeuille	0,3	6,2	13,0	0,0	0,0	0,0	4,9
Autres investissements	73,1	10,6	151,0	9,1	32,9	...	5,8
Long terme	71,4	7,7	144,4	8,9	29,7	...	0,1
Court terme	1,7	3,2	6,7	0,1	3,3	...	5,7

Source : Fernandes *et al* (1999) ; Kalyalya *et al* (1999); Kasekende *et al* (1999) ; Mashiringwani *et al* (1999) ; et Noni *et al* (1999)

Remarque : Les enquêtes pilotes utilisées dans chaque pays différaient dans l'approche de l'échantillonnage et dans les taux de réponses obtenus. Pour cette raison, les chiffres figurant dans ce tableau ne doivent pas être interprétés comme une comparaison croisée des stocks d'investissements étrangers.

Commerce et flux de capitaux régionaux

Le thème commun de ces enquêtes est que les flux de capitaux régionaux semblent être, en partie, générés par le commerce. En Ouganda par exemple, il est apparu que la plupart des investissements directs régionaux viennent de l'Afrique orientale (Kenya et Tanzanie), témoignant ainsi des antécédents de coopération économique. Dans l'étude de cas de l'Afrique du Sud, une sérieuse différence est apparue entre les flux de capitaux importants en provenance et à destination des partenaires de l'Union douanière de l'Afrique du Sud (SACU) et les flux beaucoup plus faibles vers le reste de la SADC. Le cas de l'Union douanière de l'Afrique du Sud (au sein de laquelle le commerce intrarégional entre les membres plus petits et l'Afrique du Sud est significatif) suggère que l'intégration croissante du commerce en Afrique australe pourrait conduire à un accroissement des investissements régionaux à long terme. Néanmoins, malgré l'importance perçue de l'Afrique du Sud en tant que source d'investissements directs dans la région, l'une des conclusions qui ressort de l'enquête en Afrique du Sud est que l'intégration commerciale et financière semble être plus importante dans la création de flux d'investissements indirects. L'une des raisons en est l'importance du financement lié au commerce dans ces flux et la capacité des capitaux à se déplacer plus librement entre des économies financièrement intégrées.

En outre, l'étude du cas de l'Afrique du Sud montre que son système financier plutôt sophistiqué attire les capitaux de ses voisins de l'Union douanière, en raison pour une part de l'intégration

commerciale et financière. En fait, selon les données relatives à la situation des investissements sud-africains, l'Afrique du Sud semble avoir des dettes nettes envers ses partenaires de la SACU. Toutefois, la nature complexe des opérations d'investissement signifie que les données relatives aux actifs participatifs directs sud-africains dans la région sous-estiment peut-être l'ampleur réelle des sociétés contrôlées par l'Afrique du Sud (voir l'explication plus bas).

Ce résultat suggère que, comme les régionalismes prennent le pas en Afrique orientale et australe, les flux sortants vers les centres financiers les plus avancés pourraient augmenter. Cela souligne l'importance du contrôle des flux sortants et entrants.

Perceptions du climat des investissements en Afrique orientale et australe

D'une manière générale, les investisseurs régionaux semblent avoir une image positive du climat d'investissement en Afrique orientale et australe. Cette opinion est apparue chez les répondants des pays hôtes et, pour les investisseurs sud-africains, dans le pays de la société mère également. L'enquête sur les perceptions des investisseurs en Afrique du Sud fait état d'un « optimisme prudent » quant aux cadres de la politique économique de nombreux pays de la région et indique également que les investisseurs pensent en général que les conditions d'investissement sont en amélioration. Néanmoins, certains investisseurs ont exprimé une approche « attentiste » pour certains investissements régionaux – en particulier au Zimbabwe et en Ouganda.

L'opinion bien informée des investisseurs régionaux

Les résultats de l'enquête indiquent que les perceptions des investisseurs varient d'un pays à l'autre, ce qui suggère que les investisseurs régionaux ont une opinion bien informée des différences en matière de conditions économiques et politiques dans la région. C'est tout particulièrement évident dans l'étude des investissements sud-africains en Afrique australe, où des écarts profonds apparaissent dans les opinions des sociétés sur la conjoncture des pays dans lesquels elles investissent. Cela contraste avec l'opinion souvent étrange et anecdotique de nombre d'investisseurs étrangers quant à la conjoncture en Afrique. Cette vue simpliste de l'Afrique s'appuie souvent sur la couverture que donnent les médias internationaux des questions africaines. Des enquêtes antérieures ont suggéré que les investisseurs régionaux sont beaucoup plus positifs en ce qui concerne l'investissement en Afrique que leurs contreparties internationales. Si l'explication réside en partie dans les avantages que présente la familiarité pour les investisseurs, il semble qu'il y ait également, d'une manière générale, une différence significative entre la qualité des informations disponibles pour les investisseurs présents dans la région celles dont disposent les investisseurs situés à l'étranger. C'est ce que viennent appuyer les résultats de cette enquête.

Contraintes pesant sur les investissements

L'enquête a fait ressortir plusieurs facteurs de contraintes pesant sur les investissements régionaux. L'instabilité des taux de change, l'inflation et les taux d'intérêts élevés ont été signalés comme autant de facteurs contraignants pour plusieurs économies régionales. Par exemple, les investisseurs ont souligné ces facteurs en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe et, en ce qui concerne l'instabilité des taux de change, en Ouganda. Pour de nombreux investisseurs, les aspects des infrastructures comme

les routes, l'approvisionnement en eau et en électricité ont un effet négatif sur les investissements dans certains pays. Dans certains cas, les investisseurs ont conclu des accords alternatifs augmentant les coûts de l'investissement. Au Mozambique et en Ouganda par exemple, la fourniture de générateurs et l'approvisionnement en eau ont augmenté les coûts des investissements. En outre, certaines caractéristiques de la gouvernance ont été sources d'inquiétude, en particulier l'ampleur de la corruption et le temps nécessaire aux procédures officielles, bien que l'enquête sur les investisseurs sud-africains montre une amélioration sensible des perceptions pour certains pays de la région.

Facteurs encourageant les investissements

Néanmoins, il existe de nombreux facteurs encourageant les investissements intrarégionaux, bien qu'ils tendent à varier d'un pays à l'autre. En dépit des inquiétudes relatives aux taux de change et à l'instabilité des prix, la politique macroéconomique et l'engagement envers la libéralisation sont considérés comme des facteurs positifs en Tanzanie et en Zambie. Les investisseurs ont également remarqué le même engagement au Mozambique, où des progrès significatifs ont été réalisés sur une période relativement courte. En Ouganda, le cadre macroéconomique et les facteurs liés à la main-d'œuvre sont jugés positifs. Au Zimbabwe, à l'opposé de nombreux pays, les infrastructures et la qualité de la main-d'œuvre ont été jugées positivement. Les investisseurs ont également cité des améliorations dans les télécommunications en Tanzanie et en Ouganda, par le biais de la messagerie électronique et d'Internet.

Dans la lignée des résultats des enquêtes quantitatives, les investisseurs pensent que l'intégration régionale est importante pour encourager les investissements transfrontaliers – bien que des opinions positives et négatives aient été exprimées sur le rythme de l'intégration au moment de l'enquête. Certains investisseurs ont exprimé leur inquiétude quant à l'impact de la concurrence des sociétés régionales sur les marchés intérieurs, tandis que d'autres se sont plaints d'un manque apparent d'engagement de la part des pouvoirs publics régionaux à conclure et mettre en œuvre des initiatives régionales d'intégration commerciale et financière.

Prêts et dépôts bancaires

Les données quantitatives générées par l'enquête sur les banques en Tanzanie, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe se sont révélées décevantes. Parmi celles qui ont soumis des données sur les prêts, une seule banque (à présent fermée), en Ouganda, présentait une exposition à des sociétés non résidentes – essentiellement sous la forme du financement à l'importation et du financement relais.

Lorsque les données étaient disponibles, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie, les dépôts se sont révélés faibles mais en augmentation. En Tanzanie, ces dépôts provenaient essentiellement de sociétés mères et étaient détenus en devises étrangères. Les opérations commerciales locales constituaient le motif essentiel de détention de ces dépôts. Les banques qui ont répondu dans ces pays ont également mentionné le recul de l'engagement dans les opérations sur les bons du Trésor pour le compte de clients étrangers, sans doute en raison de la chute de la demande en réponse à la baisse des taux d'intérêts.

Il a également été demandé aux banques leur opinion sur la possibilité d'expansion de leurs activités

dans la région et sur les facteurs qui pourraient encourager les prêts régionaux. Les données rassemblées ici ont été plus satisfaisantes. En Ouganda, les banques se sont en général montrées plus positives sur les possibilités d'entreprendre des activités variées dans la région. À l'opposé, les banques du Zimbabwe ont déclaré n'avoir aucun plan d'expansion régionale. Selon les banques, les mécanismes de garantie auraient une influence positive sur les prêts régionaux. En fait, en Zambie le risque élevé a été cité comme le principal facteur de dissuasion des prêts régionaux. Les banques se sont en général montrées positives quant aux projets d'intégration régionale. En Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe, les banques ont fait valoir qu'une intégration régionale plus étroite encouragerait les prêts, mais que des incitations fiscales et une plus grande transparence seraient également des facteurs importants.

D'une manière générale, les banques ont également exprimé la volonté de fournir davantage d'informations sur les flux financiers. Toutefois, les répondants ont fait valoir que la méthodologie de l'enquête devrait être simplifiée par des formulaires plus courts, la suppression de la duplication dans les rapports exigés par les institutions officielles, la formation du personnel bancaire aux informations demandées et une plus grande assurance quant à la confidentialité. Des commentaires sur les résultats de l'enquête aideraient également à encourager la communication.

Flux financiers par le biais des bureaux de change

Des enquêtes sur les flux financiers qui ont lieu par le biais des bureaux de change agréés ont été réalisées en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe, bien que les déclarations aient été très différentes dans ces pays. Les principaux emplois des devises dans ces bureaux concernent les opérations en compte courant, tandis que les sources de change proviennent essentiellement des investissements directs et des activités des ONG dans le cas de l'Ouganda, et des recettes des exportations pour la Zambie. Les espèces représentent le principal instrument utilisé par les bureaux, bien que les lettres de crédit, les transferts télégraphiques et les lettres de change y soient également pratiqués. En Zambie, les opérations liées aux transferts régionaux représentent 23 pour-cent du total des devises achetées.

En termes de facteurs qui encourageraient leurs activités, la plupart des bureaux parlent en faveur d'une plus grande libéralisation, d'un apport accru de devises et d'une plus grande concurrence entre les banques. Comme les banques, les bureaux de change sont apparus désireux d'apporter plus d'informations sur les flux, mais les conditions préalables sont une amélioration des relations avec les pouvoirs publics, des méthodologies d'enquête simplifiées, des assurances quant à la confidentialité, une formation et des commentaires.

Investissements institutionnels et autres investissements en portefeuille dans la région

L'étude de cas des investissements sud-africains dans la région apporte des conclusions régionales intéressantes en ce qui concerne les investissements en portefeuille sortants des plus grandes économies. Cette étude révèle que les investissements en portefeuille des résidents sud-africains sont particulièrement faibles comparés à d'autres formes de flux dans la région et qu'ils sont pratiquement inexistantes par rapport aux actifs détenus dans le reste du monde. Avec la libéralisation progressive du contrôle des changes pour les résidents sud-africains, des limites plus élevées ont été introduites pour les investissements (directs et en portefeuille) dans les économies de la SADC. Cette libéralisation

plus rapide pour la région vise à encourager les investissements dans les partenaires régionaux de l'Afrique du Sud. Toutefois, l'une des raisons au manque évident de réponse des investissements à ce jour réside dans les restrictions imposées par le régulateur financier d'Afrique du Sud aux investisseurs institutionnels sud-africains. Récemment encore, les investisseurs institutionnels n'étaient pas autorisés à investir dans des bourses qui n'étaient pas membres de la Fédération internationale des marchés boursiers. Actuellement, la bourse de Johannesburg en est le seul membre d'Afrique – aussi, les investisseurs institutionnels sud-africains ont-ils été empêchés d'investir dans des marchés boursiers régionaux.

Ces règlements ont été révisés en 1999, en partie à cause de la contradiction flagrante entre les exigences réglementaires et la politique des pouvoirs publics visant à encourager les investissements dans la région, dans le but de mettre en place une politique plus souple tout en préservant les fonds gérés de risques excessifs. Le nouveau cadre offre à présent la possibilité d'investissements sud-africains plus importants sur les marchés boursiers régionaux qui satisfont à certains critères en matière de protection des investisseurs.

Une enquête sur les gestionnaires de fonds et les investisseurs institutionnels a été réalisée en Zambie pour le projet. Les investisseurs non soumis à des restrictions relatives aux investissements sortants ont déclaré des investissements régionaux (en particulier en obligations et bons du Trésor) en Afrique du Sud et au Zimbabwe. Les décisions d'investir dans des pays particuliers semblent être influencées par des facteurs similaires à ceux dirigeant les investissements directs (voir plus haut). Par contre, les choix sectoriels ont été guidés par la politique d'investissement du fonds, les barrières douanières, la fiscalité et les tarifs douaniers, la stabilité du secteur et les perspectives de croissance. Les sociétés ont été sélectionnées en fonction d'une gamme de facteurs financiers et institutionnels, des tendances cycliques et des perspectives de croissance ; les questions liées à l'impact sur l'environnement ont également été soulignées comme importantes par certains fonds.

Considérations méthodologiques et questions institutionnelles

Comme nous l'avons vu plus haut, les nouvelles données relatives aux investissements intrarégionaux ont été collectées lors d'une enquête pilote sur les actifs et dettes étrangers des sociétés, complétée d'enquêtes supplémentaires sur les établissements financiers et d'une enquête sur les perceptions des investisseurs. La mise en œuvre des enquêtes a soulevé la question de l'échantillon des sociétés, de la qualité des réponses et des implications des coûts des ressources pour les banques centrales.

Échantillons

Dans la plupart des cas, les enregistrements des accords d'investissement ont fourni une partie de l'échantillon des sociétés. Très souvent, ces enregistrements se sont révélés inexacts, les investissements ayant été autorisés mais n'ayant jamais eu lieu ou les sociétés ayant changé d'adresse ou fermé. Un problème lié résidait dans le fait que certaines sociétés appartenaient à des citoyens étrangers résidents – ils n'étaient alors pas considérés comme « étrangers » dans les statistiques de la balance des paiements (voir l'encadré ci-dessous).

Pour les enquêtes futures, il faudra tenir un registre des sociétés disposant d'actifs et de dettes

étrangers. Cela fait ressortir la nécessité d'un meilleur suivi des investissements étrangers autorisés et de la classification du statut de résident ou non résident. En outre, il faudra utiliser des sources d'information élargies – allant, par exemple, des enregistrements du contrôle des changes (quand il est encore en application) aux publications commerciales et aux journaux. La coopération institutionnelle entre les banques centrales, les autorités d'investissement et, le cas échéant, les bourses sera particulièrement importante dans la tenue d'enregistrements exacts des investissements aux fins d'échantillonnage.

Afin d'élaborer des conclusions solides à partir des données générées par l'enquête par échantillon, les échantillons doivent être représentatifs de la population des investissements en termes de secteur d'investissement, taille des sociétés et pays source des investissements. Dans le cas présent, il existe clairement un équilibre entre la taille de l'échantillon et le coût. L'échantillonnage nécessite également un indice de référence sur lequel fonder la sélection des échantillons. Il peut reposer sur des recensements périodiques des opérations avec l'étranger, comme en Afrique du Sud, bien que ce processus soit lourd en ressources.

Il est également apparu que la classification des investissements en régionaux ou non régionaux était compliquée par le rôle des filiales de pays tiers dans les investissements, ce qui a eu des répercussions sérieuses sur l'interprétation des données. Cela concerne en particulier les investissements sud-africains dans la région et il s'agit d'un problème courant rencontré dans le contrôle de la balance des paiements. Pour diverses raisons, les grandes sociétés sud-africaines ont souvent choisi d'utiliser leurs filiales internationales pour investir dans la région. En termes de balance des paiements, cela peut apparaître comme de nouveaux investissements venant d'un pays tiers au lieu de l'Afrique du Sud. Du point de vue de l'Afrique du Sud, et dans la mesure où ces investissements améliorent la valeur boursière de la filiale du pays tiers, ces investissements figureront dans la position des investissements internationaux en tant qu'augmentation de la valeur des actifs dans le pays tiers et non dans les positions des investissements vis-à-vis de la région. Si cette approche est pertinente pour la balance des paiements, elle limite l'utilité des données. D'un point de vue politique, il est probablement plus important de comprendre où est réellement prise la décision d'investir plutôt que de se fonder sur la définition stricte du pays source. Ce problème est également traité dans l'encadré ci-dessous.

DÉFINIR LES CATÉGORIES D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Dans la mise en œuvre des enquêtes pilotes, les questions relatives à la définition des investissements directs étrangers furent une source importante de discussions. Des différences sont apparues entre la définition stricte des investissements directs, tels que définis par les directives du BPM5 du FMI, et les données que l'on aimerait utiliser dans l'idéal pour analyser l'importance des investisseurs régionaux ou d'autres catégories d'investisseurs. Nous illustrons cette question par les deux exemples intéressants ci-dessous.

Les Asiatiques de retour

En Ouganda, un groupe important d'investisseurs est appelé les « Asiatiques de retour ». Ce groupe d'investisseurs est uniquement constitué de familles asiatiques qui ont fui l'Ouganda dans les années 1970 et qui investissent à présent dans le pays, en partie à la suite des politiques introduites dans les années 1990 visant à restituer les propriétés saisies. Leur motivation est de racheter des biens dans le pays et de s'appuyer sur leur connaissance étendue de la région. Ces investissements ont été enregistrés comme des transferts privés dans la balance des paiements, mais ils comportent un élément important d'investissements étrangers (Kasekende *et al*, 1999). En outre, le traitement en résidents ou non résidents au sens strict de la balance des paiements complique l'interprétation de ces flux de capitaux.

Les investissements des Asiatiques de retour prennent la forme d'un membre de la famille retournant en Ouganda pour acheter les propriétés saisies auparavant. Ils investissent leur propre capital *et* celui des autres membres de la famille qui restent résidents d'un autre pays et représentent par conséquent des investisseurs étrangers en Ouganda. La distinction entre investisseurs résidents et non résidents devient importante dans le traitement de ces flux de capitaux dans la balance des paiements : dans ces cas, le membre de la famille qui devient résident en Ouganda n'est pas un investisseur étranger au sens strict. Toutefois, en termes politiques, cette distinction est moins importante que le signe que des capitaux reviennent pour financer des investissements productifs.

Investissement par le biais de pays tiers

L'existence de contrôles des changes en Afrique du Sud signifiait que, récemment encore, l'expansion régionale par le biais de grandes entreprises a souvent été mise en œuvre par des filiales internationales. Cela soulève des difficultés sérieuses pour l'analyse de la position des investissements internationaux (PII) de l'Afrique du Sud par pays ou par région. Par exemple, si certaines grandes sociétés sont des investisseurs régionaux actifs, ces investissements ont souvent été mis en œuvre par le biais de filiales européennes. Dans ce cas, la valeur des investissements régionaux n'apparaît pas toujours dans la PII vis-à-vis du pays de la région ; il peut souvent apparaître dans la valeur boursière de la filiale européenne et donc dans la PII vis-à-vis du pays européen. Si, du point de vue de la PII, ce traitement est correct, à des fins politiques, il est plus intéressant de savoir où les décisions d'investir sont prises – dans le cas présent, pas nécessairement en Europe, mais en Afrique du Sud.

Ces dernières années, un problème lié est apparu, le transfert de propriété de plusieurs grands conglomérats sud-africains à Londres par le biais de la cotation à la bourse de Londres. Aux fins de la PII, ces sociétés ne sont plus sud-africaines. La mutation du modèle de propriété des actifs et des dettes étrangers qui en a résulté dans la PII de l'Afrique du Sud a été spectaculaire. Il y aura également des répercussions notables sur le modèle de propriété des actifs et des dettes étrangers pour plusieurs pays de la région.

Qualité des réponses

Toutes les équipes nationales impliquées dans le projet ont rencontré des problèmes pour obtenir les

réponses des sociétés à l'enquête. C'était prévisible, car les enquêtes pilotes constituaient une première tentative pour introduire de nouvelles exigences de communication. Dans la plupart des cas, obtenir un taux de réponses approprié pour toutes sortes d'analyses de données pertinentes nécessite un suivi considérable par téléphone, télécopie et, surtout, par des visites personnelles aux sociétés, ce qui était coûteux et lourd en ressources.

À long terme, la mise en œuvre réussie d'une enquête sur les sociétés nécessitera de développer une culture de communication dans le secteur privé, et on peut retirer des leçons utiles des expériences régionales de l'Afrique du Sud et de la Namibie³. Les banques centrales devraient consulter le secteur privé sur le développement de l'enquête – pour comprendre les inquiétudes du secteur privé quant à la sensibilité des informations demandées et pour s'assurer que l'enquête est comprise par les sociétés qui répondent. Les banques centrales devraient rechercher des moyens de souligner l'importance de répondre à l'enquête, par exemple, par le biais d'articles dans les journaux ou de séminaires des banques centrales. Elles devraient également partager les résultats – la diffusion des résultats aux sociétés participantes est un moyen potentiel de démontrer l'importance de l'enquête. Les questions relatives à la crédibilité de l'agence qui collecte les données sont cruciales pour établir une culture de communication. Les enquêtes devraient être soutenues par une législation qui, non seulement, exigerait des sociétés qu'elles communiquent les informations, mais établirait également des mécanismes crédibles pour assurer la confidentialité des réponses des sociétés. En dernier recours, des pénalités pourraient être envisagées pour les sociétés qui ne répondent pas, bien qu'il faille d'abord faire tous les efforts nécessaires pour encourager une participation volontaire.

La capacité limitée de nombre de sociétés à mesurer la valeur actuelle des prises de participation étrangères a également eu des répercussions sur la qualité des données collectées. Pour mesurer les stocks d'actifs et de dettes étrangers, les meilleures pratiques suggèrent que la *valeur boursière* actuelle des actifs et des dettes soit communiquée en plus de la *valeur nominale* (ou valeur comptable) des investissements. La valeur nominale (sur la base du coût historique) n'apportera pas de mesure analytique utile des actifs et dettes participatifs car elle ne prend pas en compte l'impact de la rentabilité et de l'inflation dans le temps. Elle ne reflète pas la valeur des ressources détenues par les investisseurs – c'est important si l'on considère la répercussion de la vente d'un bien et le flux de capitaux sortant qui en résulte. Par ailleurs, la valeur boursière prend en compte, en principe, la valeur commerciale d'un actif ou d'une dette à une date de référence particulière. En général, il existe plusieurs méthodes pour estimer la valeur boursière y compris, par exemple, les valeurs liquidatives, les évaluations des administrateurs ou les prix des opérations récentes. Néanmoins, l'utilisation de la valeur boursière est problématique pour beaucoup de pays et il est fréquent de se fier aux valeurs comptables (FMI, 1993 et 1996).

Pour certaines équipes nationales, il a été impossible de collecter les données de valeur boursière : aucune évaluation boursière n'était disponible et les répondants ne désiraient ou ne pouvaient pas utiliser d'autres remplacements de la valeur boursière. La valeur nominale a donc été utilisée en tant que second choix. Pour ces pays, il est nécessaire de réfléchir à des méthodes d'estimation de la valeur boursière et de convaincre les sociétés qu'il s'agit d'une mesure très utile.

Implications des coûts des ressources

Toutes les équipes impliquées dans le projet ont trouvé que la mise en œuvre de l'enquête prenait beaucoup de temps, essentiellement en raison du suivi intensif nécessaire pour obtenir un taux de

réponses raisonnables. Les enquêtes sont inévitablement des processus lourds en ressources et il faut envisager des équilibres entre le coût, l'exactitude et l'opportunité. En outre, un personnel bien formé et suffisant, disposant de ressources financières suffisantes, est un élément crucial du déroulement d'une enquête. Ces implications des ressources jouent un rôle important dans la définition des besoins en renforcement des capacités et dans la planification budgétaire, et elles constituent un domaine clé pour lequel il faut rechercher le soutien futur des donateurs.

Conclusions, recommandations et étapes suivantes⁴

Les nouvelles données générées par ce projet suggèrent que les investissements régionaux jouent un rôle de plus en plus important en Afrique orientale et australe, dans le contexte d'une augmentation générale des flux de capitaux privés vers la région en provenance du reste du monde. Si les enquêtes pilotes ont introduit dans ce projet de nouvelles informations de grande valeur sur l'ampleur et les facteurs déterminants des flux transfrontaliers dans la région, les faibles taux de réponses et les problèmes de méthodologie ont fait ressortir le besoin d'améliorer les systèmes statistiques pour contrôler et analyser les flux de capitaux.

Coopération régionale

La coopération régionale en matière de statistiques relatives à la balance des paiements constitue un moyen prometteur de partage de l'expertise et de renforcement des capacités institutionnelles. Un forum régional régulier des rédacteurs de la balance des paiements offrirait une opportunité permanente de partage et de discussion des meilleures pratiques en matière de collecte, compilation et diffusion des données. Les sujets des débats dans ce forum pourraient comprendre l'estimation de la valeur boursière des actifs et dettes participatifs ; les mécanismes d'encouragement de la participation, y compris l'élaboration d'une législation et l'emploi de mesures incitatives et de pénalités ; et les distinctions entre propriété et contrôle des investissements (c'est-à-dire lorsque les filiales de pays tiers sont impliquées dans des opérations d'investissement). Ce forum pourrait également créer d'autres projets de recherche visant à étudier des aspects particuliers des flux de capitaux dans la région. Un nouveau projet, qui rassemblera chaque année des représentants de 20 pays en développement pour débattre des questions relatives au contrôle des flux de capitaux privés, représente le premier pas vers un tel forum.

La réalisation d'efforts de rapprochement bilatéral des positions d'investissement et des données des flux est un autre moyen de promotion de la coopération régionale en matière de statistiques relatives à la balance des paiements. Un effort pilote de rapprochement bilatéral est actuellement réalisé par les membres de l'Union douanière sud-africaine dont les systèmes statistiques sont suffisamment avancés pour permettre une comparaison sérieuse des données. Les exemples de rapprochement bilatéral sont assez rares dans le monde et nous espérons que cet effort pilote contribuera à la création d'un indice de référence international pour une méthodologie du rapprochement.

Autres études sur les flux de capitaux

Il est nécessaire d'effectuer d'autres études sur le rôle de l'intégration commerciale et financière dans la promotion des flux de capitaux transfrontaliers en Afrique orientale et australe. En fait, un nouveau projet d'enquête visant à étudier les investissements au sein des membres intégrés au niveau économique de l'Union douanière sud-africaine a déjà été lancé. Une autre enquête pourrait également

examiner l'impact des flux sur la croissance économique et le développement. Ses sujets d'analyse comprendraient la mesure dans laquelle les investissements directs permettent de promouvoir la création d'emplois, les transferts de compétence et de technologie qui accompagnent les investissements directs, et les répercussions en matière de réduction de la pauvreté. Des efforts sont en cours pour créer de nouveaux projets d'enquête afin d'étudier ces questions, ainsi que le lien entre les flux de capitaux et la libéralisation du secteur financier dans les pays d'Afrique à faibles revenus. Les résultats de cette étude apporteront des informations sur différentes politiques économiques, par exemple, sur la promotion des investissements, la libéralisation financière et l'intégration régionale.

Questions institutionnelles

Encourager une culture de communication de la part des sociétés représente peut-être le défi le plus pressant pour les pays désirant créer un système de contrôle basé sur des enquêtes. Pour l'agence de statistiques, une première étape importante serait d'engager le dialogue avec le secteur privé. Des ateliers et une couverture médiatique peuvent aider à expliquer le rôle de l'enquête et, plus généralement, l'importance de statistiques exactes relatives à la balance des paiements aux fins de l'élaboration des politiques. Ces ateliers peuvent également jouer un rôle pour convaincre les répondants de l'engagement envers la confidentialité. Si une législation appropriée garantissant la confidentialité est cruciale à cet égard, il faut toutefois reconnaître que créer la confiance est un objectif à long terme. Des mesures incitatives en faveur de la communication sont d'autres moyens d'encourager les répondants. Cela pourrait prendre la forme, par exemple, du partage des résultats avec les répondants ce qui pourrait apporter aux sociétés des informations utiles pour développer leurs stratégies d'investissement à long terme.

L'agence de statistiques doit être soutenue par une législation lui donnant un mandat légal clair pour collecter les données au niveau des sociétés. Une telle législation devrait prévoir des pénalités pour l'absence de communication bien que, dans l'intérêt du renforcement des relations, ces pénalités ne devraient être utilisées que lorsque tous les autres moyens d'encouragement des sociétés ont été épuisés. Toutefois, la législation ne sera pas suffisante à elle seule – ainsi qu'exposé ci-dessous, il n'existe pas de solution de remplacement à un suivi permanent pour assurer des taux de réponses raisonnables aux enquêtes.

Si les agences de statistiques ont besoin d'un mandat légal clair et unique pour la collecte des données aux fins de compilation de la balance de paiements, les enquêtes destinées à identifier les perceptions des investisseurs sont plus ouvertes à une coopération avec d'autres institutions. La coordination de ces enquêtes avec des agences de promotion des investissements et d'autres agences du secteur public et privé peut être un moyen utile pour surmonter la lassitude face aux enquêtes et donc encourager le secteur privé à répondre.

La dernière question à laquelle il faut réfléchir concerne la structure institutionnelle de la mise en œuvre des enquêtes. L'expérience de ce projet fait ressortir le besoin de ressources appropriées pour entreprendre des enquêtes annuelles ou trimestrielles et pour analyser et diffuser les résultats. Il faut penser à recruter et à former le personnel au tout début du développement des systèmes statistiques. En outre, les experts des agences de statistiques devraient être encouragés à rédiger des méthodologies dans le but de conserver une mémoire institutionnelle en cas de promotion ou de rotation du personnel. Les outils de saisie et d'analyse des données doivent également être en place. Ces coûts initiaux de démarrage sont un domaine potentiel pour le soutien des donateurs. Mais il est également

vital que les hauts fonctionnaires des banques centrales et des agences de statistiques reconnaissent l'importance du contrôle et de l'analyse des flux de capitaux dans la répartition d'un personnel et de ressources financières rares.

Les présentes recommandations institutionnelles sont actuellement mises en œuvre dans le cadre de l'introduction d'un recensement du secteur privé dans huit pays en développement. L'approche choisie comprend le dialogue avec le secteur privé, la coordination institutionnelle par le biais de forces de travail nationales, le développement de manuels de formation et d'outils analytiques avancés, et des manuels de recensement visant à renforcer et conserver la capacité institutionnelle.

Considérations méthodologiques

L'une des principales leçons qui ressort des enquêtes pilotes est que les enregistrements exacts des sociétés engagées dans des opérations avec l'étranger doivent être tenus en ordre, afin de créer un échantillon représentatif pour l'enquête. Cela peut impliquer le suivi des investissements autorisés pour créer un registre des investissements mis en œuvre. En outre, plusieurs sources doivent être utilisées pour tenir ce registre à jour, ainsi qu'exposé ci-dessus, et cela nécessitera une coopération entre l'agence de statistiques et les autres organes rassemblant des informations, par exemple, les agences de promotion des investissements et les bourses. Un tel registre doit comprendre des informations sur le secteur, la taille estimée de la société, les partenaires d'investissement et les coordonnées des personnes à contacter. Il faut également réfléchir à la taille de l'échantillon – dans le cas présent, il faut trouver un équilibre entre un large échantillon qui offre une couverture étendue de sociétés jouant un rôle actif dans l'économie et un échantillon plus petit permettant un suivi plus personnel et productif. Les contraintes en ressources sont peut-être une caractéristique déterminante dans ce choix.

Il faut réfléchir soigneusement à la conception de l'enquête. Il existe manifestement un équilibre entre la minimisation de la durée et de la complexité de la forme de l'enquête et l'obtention du niveau maximal de détail aux fins d'analyse. Les formulaires des enquêtes devraient être testés auprès d'un petit groupe de sociétés. Cela permettra aux rédacteurs d'identifier très tôt les problèmes possibles dans l'interprétation des diverses questions et les endroits où des notes explicatives supplémentaires sont nécessaires.

Il peut également être utile de former les répondants à remplir les formulaires des enquêtes. Par exemple, cela peut être un moyen d'expliquer les méthodes d'estimation de la valeur boursière des actifs et des dettes, l'un des principaux problèmes ressortant des enquêtes pilotes de ce projet. Du personnel devrait être disponible pour répondre aux questions relatives au formulaire et prêt à rendre visite aux sociétés chaque fois que nécessaire. Un suivi permanent, y compris des contacts personnels avec les répondants, sera inévitablement nécessaire pour élaborer une réponse raisonnable à l'enquête, surtout les premières années. Il faut reconnaître que cela augmentera de manière significative les ressources nécessaires à la collecte des données, en particulier en termes de temps du personnel.

Il faudrait également mettre en place des mécanismes qui permettent de vérifier l'exactitude des données déclarées. Cela peut se faire au niveau des sociétés par l'analyse des données du bilan lorsque cela est demandé dans les enquêtes, par des contrôles de cohérence des formulaires des enquêtes et par la vérification des réponses aux enquêtes précédentes. La vérification par sondage des données

saisies par des stagiaires contribuerait également à l'exactitude. Au niveau du total, il est possible de comparer les données relatives aux stocks et aux flux pour une meilleure cohérence; de comparer certains types de flux financiers avec les statistiques monétaires ; et de comparer les données nationales et les sources internationales sur des rapports différents, comme les statistiques bancaires internationales produites par la Banque pour les règlements internationaux.

Ces considérations méthodologiques et d'autres sont actuellement examinées par huit pays en développement en tant qu'introduction au recensement du secteur privé, ainsi qu'exposé ci-dessus.

Conclusion

En conclusion, cette enquête a apporté de nouveaux résultats sur la nature des flux d'investissements au sein de l'Afrique orientale et australe. Elle a également fait ressortir plusieurs considérations méthodologiques et questions institutionnelles à traiter par les agences de statistiques dans la région en termes de développement futur de leurs capacités à contrôler et à analyser les flux de capitaux privés. À mesure que ces économies s'ouvrent davantage aux investissements étrangers et que les investisseurs recherchent de nouvelles opportunités d'investissements rentables transfrontaliers, comprendre la composition et les facteurs déterminants des flux de capitaux devrait jouer un rôle de plus en plus important dans l'élaboration de la politique au niveau régional et national.

Sur le fondement des résultats et des recommandations de ce projet, le CREFSA et DFI poursuivent leur travail avec les institutions officielles des pays en développement afin d'améliorer leur capacité à contrôler et analyser les flux de capitaux privés.

Références

- Bhinda, N, S Griffith-Jones, J Leape et M Martin (1999), *Private Capital Flows to Africa: Perception and Reality*, Fondad
- Fernandes, E, A Chamusse, L Sambo et E Mateus (1999) « Intra-regional private capital flows in Eastern and Southern Africa: Case study of Mozambique », Novembre 1999
- IMF (1993), *Balance of Payments Manual*, cinquième édition, Fonds monétaire international
- IMF (1996), *Balance of Payments Textbook*, cinquième édition, Fonds monétaire international
- Kalyalya, D, C Sifafula, E Mulenga Pamu, G Moyo et C Makala (2000), « Survey of private capital flows in Zambia », mars 2000
- Kasekende, L, D Ddamulira, D Sajjabi et P Nyaika (1999), « Survey of private capital flows and investor perceptions in Uganda », novembre 1999
- Mashiringwani, E, R Mkwebu et MB Mpofu (1999), « Intra-regional private capital flows in Eastern and Southern Africa: A case study for Zimbabwe », juin 1999
- Mowatt, R et T Zulu (1999), « Intra-regional private capital flows in Eastern and Southern Africa: A study of South African investment », juin 1999
- Noni, P, E Ole-Naiko, S Mrutu, C Assey, Z Kiwelu, et N Senzia (1999), « Report on the surveys on foreign assets and liabilities, investor perceptions and banks in Tanzania », novembre 1999
- Scheun, H (1999), « Methodological and Capacity Issues », notes tirées d'une présentation de Hendrie Scheun à l'atelier sur les Mouvements de capitaux privés intrarégionaux en Afrique orientale et australe, juin 1999
- Scheun, H (1998), « Foreign Direct Investment Issues in Namibia », article présenté à l'atelier sur le Suivi des mouvements de capitaux privés en Afrique orientale et australe, juillet 1998

Notes

1. Pour les pays qui ont mis en œuvre l'enquête sur les sociétés, les données relatives aux investissements étrangers directs reposaient à l'origine sur une combinaison de données de remplacements, y compris une part estimée des accords d'investissements déclarés par les agences de promotion des investissements.
2. Les références des études de cas menées dans les pays, sur lesquelles repose cette analyse, figurent dans la liste de références à la fin du présent document. Les membres des équipes et leurs institutions sont cités dans l'Annexe au présent document.
3. Pour une discussion de l'expérience en matière d'encouragement des investissements en Namibie et d'établissement de systèmes d'étude de la BdP en général, voir Scheun (1998 et 1999).
4. Cette partie repose en partie sur un débat qui a eu lieu au cours des deux ateliers qui ont accompagné ce projet : *Suivi des mouvements de capitaux privés en Afrique orientale et australe*, Pretoria, 27-29 juillet 1998 ; et *Mouvements de capitaux privés intrarégionaux en Afrique orientale et australe*, Harare, 21-23 juin 1999

Annexe : équipes nationales

Mozambique

Esmeralda Fernandes, conseiller auprès du Gouverneur, Banco de Moçambique (Responsable de l'équipe)

Anastácia Chamusse, économiste, Banco de Moçambique

Esperança Mateus, économiste, Banco de Moçambique

Lourenço Sambo, économiste en chef, Centro de Promoção de Investimentos

Afrique du Sud

Rosalind Mowatt, économiste, SADC Finance and Investment Sector Coordinating Unit

Themba Zulu, économiste, SADC Finance and Investment Sector Coordinating Unit

Tanzanie

Peter Noni, directeur de la politique économique, Bank of Tanzania (responsable de l'équipe)

Emmanuel Ole-Naiko, directeur des services d'investissement, Tanzania Investment Centre (responsable de l'équipe)

Charles Assey, économiste, Bank of Tanzania

Zabadiah Kiwelu, économiste, Bank of Tanzania

Shaft Mrutu, économiste principal, Bank of Tanzania

Nakuala Senzia, économiste en chef, Tanzania Investment Centre

Ouganda

Louis Kasekende, directeur exécutif, recherche, Bank of Uganda (responsable de l'équipe)

Daniel Ddamulira, économiste, Bank of Uganda

Patrick Nyaika, directeur de la division de développement du territoire, Uganda Investment Authority

Daudi Sajjabi, économiste, Bank of Uganda

Zambie

Denny Kalyalya, directeur de recherche, Bank of Zambia (responsable de l'équipe)

Catherine Makala, comptable, Lusaka Stock Exchange

Gandson Moyo, statisticien, Bank of Zambia

Emmanuel Mulenga Pamu, économiste, Bank of Zambia

Collins Sifafula, responsable des projets de développement, Zambia Investment Centre

Zimbabwe

Edward Mashiringwani, directeur de recherche, Reserve Bank of Zimbabwe (responsable de l'équipe)

Rosemary Mkwebu, directeur adjoint, recherche économique, Reserve Bank of Zimbabwe

Moris Mpofu, économiste, Reserve Bank of Zimbabwe

John Mutema, économiste, Reserve Bank of Zimbabwe

Bernadette Chinyanganya, cadre supérieur, marketing et recherche, Zimbabwe Investment Centre

Emmanuel Munyukwi, directeur général adjoint, Zimbabwe Stock Exchange